Des anesthésiques pendant le moyen âge / [Auguste-Robert-Émile Dutertre].

Contributors

Dutertre, Auguste-Robert-Émile.

Publication/Creation

Paris: A. Davy, 1886.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/e5nuzmq7

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org STIERTRE

PATERINIS

DES

ANESTHÉSIQUES

PENDANT

LE MOYEN AGE

PAR

LE DOCTEUR DUTERTRE (de Boulogne-sur-Mer)

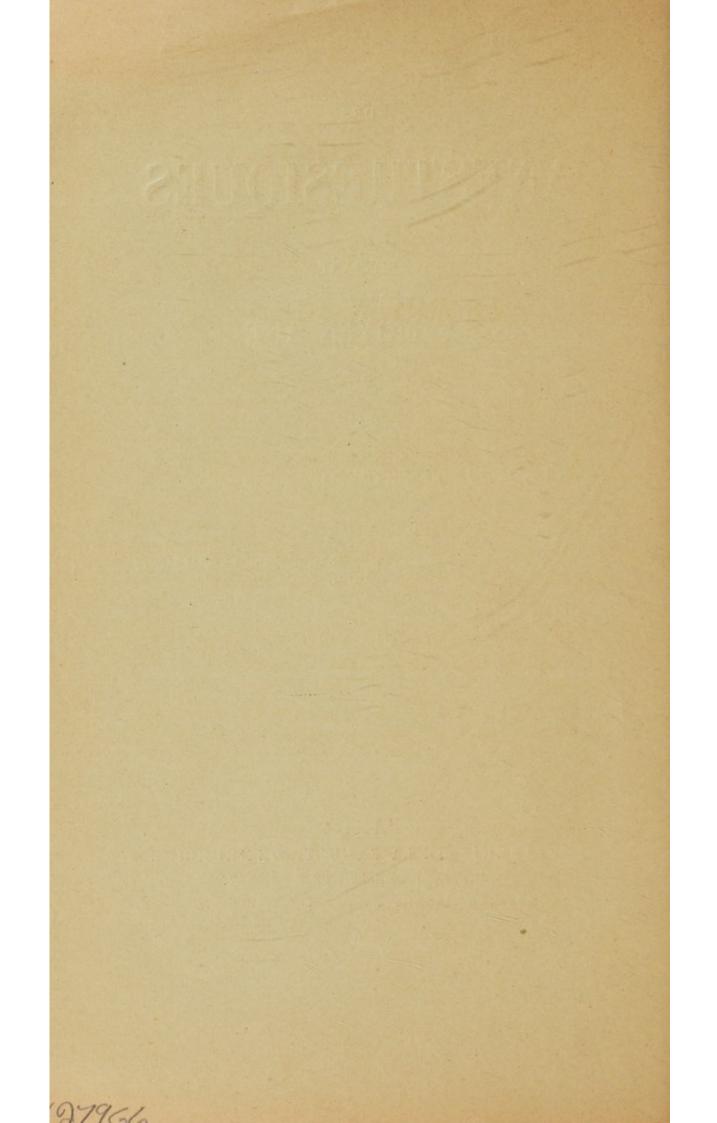
.... But pain is perfect misery the worst of evil.

MILTON.

PARIS

A. DAVY, SUCCESSEUR DE A. PARENT 52, RUE MADAME ET RUE CORNEILLE, 3

1886



DES

ANESTHÉSIQUES

PENDANT

LE MOYEN AGE

PAR

LE DOCTEUR DUTERTRE (de Boulogne-sur-Mer)

.... But pain is perfect misery the worst of evil.

PARIS

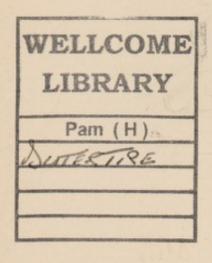
IMPRIMERIE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE A. DAVY, Successeur de A. Parent,

\$2, RUE MADAME, ET RUE CORNEILLE, 3.

1886

ANTES MESUA MESULE

318332



DU MÈME :

De l'emploi du chloroforme dans les accouchements naturels (physiologie), broch. in-8 de 352 pages, chez J.-B. Baillière, 1882.

Des anesthésiques dans l'antiquité, broch. in-8 de 24 pages, chez Davy, 1886.



DES

ANESTHÉSIQUES AU MOYEN AGE

Arabes. — Entre l'antiquité et le moyen âge, il existe une période de plusieurs siècles, pendant lesquels nous ne trouvons plus pour ainsi dire d'ouvrages de médecine. Les invasions des barbares, les guerres incessantes qui les suivirent, les troubles politiques et militaires qui marquèrent la fin de l'empire des Césars semblent avoir à cette époque empêché ou détruit toute production scientifique. Les hordes venues de la Germanie se font une gloire de leur brutale ignorance, et pendant près de dix siècles se révoltent contre toute culture intellectuelle. De là, la nécessité, pour retrouver quelques notions de l'anesthésie, de remonter jusqu'au ix ou x siècle, jusqu'à l'époque de la conquête de l'Espagne par les Arabes.

Malgré les différences de langue et de littérature, les Arabes, vainqueurs, n'en subirent pas moins l'influence des doctrines médicales des peuples de l'Oc-

cident, avec qui ils venaient de se trouver en contact. Leur empire à peine assis, ils se préoccupent d'acquérir la science qui leur mangue. Si Amrou ben Claas brûle la bibliothèque d'Alexandrie sur l'ordre d'Omar, les califes Abassides à Bagdad et, au xº siècle, les deux califes Omniades à Cordoue (Abderrhaman Ennacer et son fils El Hakem) appellent autour d'eux une pléiade de savants et de traducteurs pour initier leur peuple aux mystères de la science grecque. L'Omniade Khaled ben Yesid (mort en 704) fait traduire les livres d'alchimie grecs et les seize livres de Galien. Le calife El Mansour en 765 fait venir près de lui les représentants des Bakhtichou de l'école de Djondisabour. Le calife Aaroun Errachid charge Jean fils de Mésué (Jouhanna ibn Massouih), de traduire les livres grecs trouvés à Angora, Amouria et dans tout le pays grec. En un mot le ixe siècle, le siècle d'El Mamoun, devint le siècle des traducteurs. Presque tous les ouvrages de médecine grecs ou latins furent traduits en arabe, les uns directement, les autres par l'intermédiaire du syriaque. C'est ainsi que Dioscoride fut traduit par Estienne à Bagdad sous le règne de Djafar Moutouakkel, traduction qui fut revue par le célèbre Abou Zeid Honein ben Ishaq. Aussi ne faut-il pas s'étonner si les médecins arabes, seuls capables de recueillir l'héritage de l'Occident, ne firent souvent que répéter ce qu'avaient dit plusieurs siècles auparavant Dioscoride et Galien.

D'après Ahroun el Quass (Aaron le Prêtre) qui vivait au commencement de l'islamisme, « le Sâbîzedj ou mandragore dispose au sommeil ». Masserdjouich, qui traduisit Ahroun au temps d'Omar ben Abdel-

aziz (viii° siècle), parle aussi des propriétés narcotiques de la mandragore. Massîh Eddimachky ou Issa ben Hakam, de Bagdad, disait au temps des khalifes Abassides « le fruit de la mandragore convient contre l'insomnie : les sujets bilieux feront bien de le flairer sans l'ingérer... il donne le vertige et assoupit. » Pour Jouhanna ibn Massouiah (Jean fils de Mésué), le chef des traducteurs du ixe siècle, « la mandragore stupéfie également, qu'on la mange ou qu'on la flaire ». Dans le livre des expériences, cité par lbn Beïthar ce sont des têtes de pavots blancs, réduites à l'état de pâte, grâce au lait de femme, qui remplacent la mandragore et qui procurent le sommeil. Ibn Amrân originaire de Bagdad, et qui au ixº siècle fut mis à mort par le prince Zyadet Allah ben Aglab, qui l'avait attiré dans le Magreb, reconnaît aussi que « si l'on prend de la graine de jusquiame et de pavot à parties égales, et qu'on les mêle à du vin doux ou à du miel et qu'on en donne la valeur d'une fève, on procure du sommeil. »

Au xº siècle, Abou Bekr Mohammed ben Zacharya Errasy (Razès) n'apporte aucun fait nouveau à l'histoire de la mandragore, qu'il confond du reste avec d'autres plantes. Dans son Haouy ou Continent, il raconte l'histoire d'une jeune fille qui s'endormit pour avoir mangé cinq baies de mandragore. « Cette plante, dit-il, alourdit la tête, donne le coma et parfois la mort. » Dans son livre des succédanées, il ajoute qu'on peut la remplacer par son poids de graines de jusquiame. Les anesthésiques sont à peine indiquées dans Abou Mansour, comme le rapporte Hœser (De arte medica 1453), Mohammed ben Ahmed

ben Saïd Ettemimy (ou El Temimy), qui vivait à Jérusalem au xº siècle, nous raconte dans son Morched des histoires merveilleuses, qui nous rappellent les fables dont l'antiquité avait entouré la mandragore. Pour El Temimy cette plante s'appelait Siradj el Kotrob ou Yebrouh el Oukad (la lampe des lutins ou la mandragore du briquet) par suite de ses propriétés phosphorescentes. « Ce serait, dit-il, la reine des sept mandragores. Les Egyptiens la nomment la'ba et les Arabes Toffah el djenn (la pomme des génies), en souvenir sans doute de l'opinion d'Hermès qui prétendait que c'était cette plante que Salomon, fils de David, portait sous le chaton de sa bague et grâce à laquelle il opérait des merveilles et se faisait obéir des génies par la volonté de Dieu. Pour Hermès cette plante bénie était une panacée universelle. On croyait même qu'elle était capable d'écarter la colère des princes. El Temimy pensait que la mandragore était la plante qui avait servi au roi Alexandre Dhoul Karneim dans son voyage de l'Orient à l'Occident. Enfin, il constatait et la forme humaine de sa racine souterraine, d'où son nom d'herbe de l'idole (Yabrouh Sanamy), et la difficulté de son extraction. Au xviii° siècle nous retrouvons encore dans le Kachef er-Roumouz d'Abderrezacq l'Algérien la mandragore avec ce nom de Touffâh eddjenn.

Au xrº siècle Al Hussein abou ali ben Abdallah Ebn sina (Avicenne) en parlant de la mandragore ne fait que traduire les paroles de Dioscoride.« Celui, dit-il, qui veut qu'on lui coupe un membre doit boire trois anulusat (1) de cette plante infusée dans du vin. Il

⁽¹⁾ A comparer aux trois cyathes (6 drachmes) de Dioscoride.

fait alors subeth (1) et s'endort. Ajoutée au vin, la mandragore provoque une ivresse brutale. Introduite par l'anus, elle fait faire subeth. Son odeur fait faire violemment subeth. » Avicenne employait aussi la mandragore en sirop contre l'insomnie.

Au xuº siècle, à l'époque des croisades, Abou Abdallah Mohammed ben Mohammed el Hosseing el Ali Billah plus connu sous le nom de chérif el Edrissy nous rappelle seulement les propriétés phosphorescentes du Siriadj el Kotrob.

Au xiii siècle Dhya Eddin Abou Mohammed Abdallah ben Ahmed (Ibn el Beïthar), qui né à Malaga mourut à Damas pendant la splendeur des Almohades, dans son Djami el Monfridat ou collection des simples se contente de signaler l'hadjer menfy, la memphites lapis de Pline et Dioscoride. Il cite cependant les opinions de divers médecins grecs ou arabes sur la mandragore.

Serapion, le jeune, qui vivait sans doute au xiiis siècle, ne fait aussi que ranger la mandragore dans la même classe que la ciguë, la jusquiame et le pavot.

Ainsi, presque tous les médecins citent et commentent les propriétés narcotiques de la mandragore, mais Avicenne est le seul qui signale les propriétés anesthésiques de cette plante dans les opérations. Cependant les Arabes, après leurs innombrables batailles, auraient pu se servir bien souvent de ces pro-

⁽¹⁾ Dans l'index de l'édition d'Avicenne de Vincent Valgrisius à Venise, 1564, on lit : « Subeth est passio quam qui patitur,

[«] stat subtus et videtur semper dormire et vocat et vix respon-

[«] det. — Subeth-quandoque ponitur pro profundidate somni.

^{« -} Subeth arari-dormitatio vigilativa. »

priétés, mais faute de connaissances anatomiques suffisantes et par crainte de gangrène, les Arabes faisaient peu d'amputations ou de grande chirurgie, comme le constate au XIII° siècle le fameux chirurgien Albucasis (Aboul Kasem Khalef ben Abbas Ezzahraouy), ils abandonnaient ceux qui étaient blessés grièvement, à leur malheureux sort et ne tentaient pas d'employer les propriétés douteuses d'ailleurs de la mandragore pour leur faire subir ces opérations sans douleur.

Légendes. — En Occident les moines, qui pendant ces siècles d'obscurité furent les seuls dépositaires des connaissances du passé, nous ont transmis quelques notices de l'emploi des anesthésiques à cette époque. Vers 4022 l'empereur Henri II fut opéré de la pierre par un habile chirurgien du Mont-Cassin. Ce chirurgien pratiqua la taille pendant le sommeil de l'empereur, qui en se réveillant trouva son calcul dans sa main. Ce sommeil fut naturellement regardé comme le résultat de l'intercession de saint Bénédict.

Dans les « Vitæ sanctorum Scotiæ (p. 200), Jocelyn, connu aussi sous le nom de Monacus furnensis, moine de Saint-Edmunsbury, en parlant de la vie de saint Kenteguern, évêque et confesseur, dit vers 1180: «L'on nous assure que beaucoup de personnes, ayant pris la potion de l'oubli, potion que les médecins appellent « Letharagon » (potu oblivionis quam fisici letharagon vocant), se sont endormies. Pendant ce sommeil, elles ont a peine senti les incisions ou les cautérisations faites sur leurs membres. Bien plus, à leur réveil, elles ignoraient les opérations qu'elles avaient subies. » Jocelyn expliquait ainsi le fait que

la mère de saint Kenteguern avait pu concevoir sans s'en apercevoir.

Albert le Grand, qui vivait vers le xmº siècle (4193-1280) et qui dans son « Liber secretorum » a réuni tant de faits curieux, n'a fait que répéter ce que Dioscoride et Pline opt dit sur la mandragore et la pierre de Memphis. « Que celui, dit Albert le Grand, qui doit subir une opération, qui doit avoir un membre mutilé, boive de la mandragore infusée dans du vin. Pendant son sommeil, il subira son opération sans éprouver de douleur. » Bien plus, il ne serait pas étonnant qu'Albert le Grand eût connu un chloroforme impur. Il donnait en effet le nom d'acqua ardens à une préparation qu'il obtenait en faisant distiller dans un alambic avec une chape du gros vin foncé avec de la chaux calcinée et du sel de cuisine. Cette recette qui se rapproche de celle du chloroforme se trouve dans De mirabil. mundi, p. 216. Déjà Marcus Græcus entre le xiº et le xiiº siècle avait donné ce nom d'acqua ardens à un composé alcoolique

Vers la même époque, Garioponte, au dire de Corradi (Della anestœsia e degli anestetici nella chirurgia del medio œvo), aurait indiqué le moyen suivant pour combattre l'insomnie.

Prenez, dit-il, égales parties de myrrhe et d'opium storace. Broyez-les dans une décoction de vin. Imbibez-en une éponge et après avoir exprimé cette éponge, mettez-là sur les yeux et faites-en sentir l'odeur. Ce moyen peut produire le sommeil. C'était l'ébauche, l'idée première de la « Spongia somnifera » de l'Ecole de Salerne.

Ecole de Salerne. - L'histoire des anesthé iques

recommence pour ainsi dire avec l'école de Salerne. Corradi en effet a retrouvé, dans l'antidotarium de Nicolas, la première mention de l'emploi des anesthésiques par inspiration, du moins de leur emploi dans la chirurgie du moyen âge. Voici la recette de Nicolas, qui vivait dans la première moitié du xu° siècle.

Spongia somnifera. — Pour la préparer il faut prendre une éponge neuve, n'ayant jamais été lavée dans de l'eau douce et l'imbiber d'un mélange ainsi composé : une once d'opium thébaïque, une demi-once de laitue, une demi-once de succhi, une once de jusquiame, de mûres, de vinaigre de ronces, de ciguë, de têtes de pavots, de mandragore, de lierre arborescent, puis faire sécher l'éponge au soleil, pendant les canicules. Pour s'en servir il faut la tremper dans de l'eau chaude et la placer ainsi sous les narines du patient.

Dans le livre de Nicolas Myrepsus Alexandrinus, « De compositione medicamentorum opus » (1567) nous retrouvons, au chapitre « De somniferis, sect. 43 », cette recette, ainsi modifiée.

Somniferæ spongiæ confectio mirabilis valde. — Prenez du suc de mandragore, du suc de laitue, du suc de jusquiame, des feuilles de caphuræ, du suc de nénuphar, du suc de solanum. Ajoutez-y ce qu'il faut d'opium. Plongez une éponge nouvelle dans ce mélange afin qu'elle s'imbibe de tout le suc. Prenez ensuite l'éponge renfermant en elle cette composition, enveloppez-la complètement dans une étoffe et faites-la sécher à la chaleur des canicules. Mettez-la de côté et lorsque vous en aurez besoin donnez-la à sentir, le sommeil viendra aussitôt. Vous l'emploierez dans les coliques néphrétiques, dans les insomnies, les fièvres continues, etc.

A côté de cette recette nous voyons dans le même

chapitre un certain nombre d'autres formules de somniferum epithema mirabile, de somniferum mirabile probatum, de somniferum suffimentum, d'unguentum ad vigilantes etc., et dans lesquels entrent tantôt la jusquiame, le pavot blanc, tantôt l'huile de mandragore, l'écorce de racine de mandragore, les semences de laitue, de pavots, à côté de substances pour ainsi dire inertes, comme l'axonge, la farine, l'huile de nénuphar, la cire blanche, etc. Dans un cas même nous voyons Nicolas Myrepsus conseiller de prendre du « fel leporum » dans du vin.

La recette de Nicolas fut reproduite par beaucoup d'auteurs. Hugues de Lucques (Ugo da Lucca, 1224) et son élève, le frère prêcheur Théodoric de Cervie (Teodorico Borgognoni, 1205-1298), la modifièrent légèrement. Théodoric de Cervie, qui écrivait au temps de Dante et qui termina son œuvre chirurgical vers 1266, a résumé ainsi cette formule.

La « confectio soporis a cyrurgia facienda » se formule ainsi d'après maître Hugues. — Prends une once des substances suivantes : opium, suc de mûres vertes, suc de jusquiame, suc de ciguë, suc de feuilles de mandragore, suc de lierre arborescent, suc de mûres silvestres, semences de laitue, semences du lapacii dont les fruits sont durs et ronds, de ciguë. Mélange entièrement toutes ces substances dans un vase de cuivre. Ensuite dans ce mélange plonge une éponge neuve, fais bouillir le tout et alors retire l'éponge et laisse-la exposée au soleil des jours caniculaires jusqu'à ce que tout « consumat et decoquatur in eà ». Chaque fois que tu en auras besoin, plonge cette éponge dans de l'eau chaude pendant une heure et place-la sous les narines jusqu'à ce que le sommeil s'empare de celui qu'on doit amputer. Ainsi se fait l'opération. Lorsqu'elle est terminée, pour réveiller le patient, place à plusieurs reprises sous les narines

une autre éponge imbibée de vinaigre ou introduis dans les narines du suc de racines de fenouille : le patient ne tardera pas à se réveiller. (Corradi, d'après l'édition de la Cyrurgia de Venise, 1498.)

Gilbert l'anglais (Gilbertus Legleus ou anglicus) qui vivait vers 1210 selon les uns, ou plus tard selon Freind et d'autres auteurs, a modifié ainsi cette formule:

Confectio soporis ad incidendum. Prends une once d'opium. de suc de jusquiame, de suc de pavots noirs ou de ses graines, de suc de mandragore, soit de son écorce, soit de ses fruits si tu manques de suc, de feuilles de lierre arborescent, de suc de mûres rouges, de semences mûres de laitue, de suc de cuscute (sic). Mêle tout en un vase de cuivre, pose ce vase au soleil dans les jours caniculaires et plonge dedans une éponge afin qu'elle soit toute imprégnée de ce mélange. Puis laisse cette éponge au soleil jusqu'à ce que l'humidité en ait disparu. Lorsque tu auras besoin de pratiquer une incision, tiens l'éponge préparée au-dessus de la bouche, sous les narines jusqu'à ce que le sommeil survienne et alors tu pourras inciser. Lorsque tu voudras réveiller ton patient, plonge une autre éponge dans du vinaigre pour en frotter les dents et les narines; tu peux aussi introduire du vinaigre dans les narines.

Ce procédé pour réveiller le patient est celui préconisé par Io. Zachar. Platner (1765) qui dit : « sopor ab opio discutitur datis magnâ in copiâ acidis. » Gilbert outre cette formule a donné aussi la recette d'une potion soporifique ad incidendum, potion composée d'une once de semences de laitue, de pavots blanc et noir, d'un scrupule ou deux d'opium et de suc de pavots.

Ces formules d'éponges somnifères seraient devenues à cette époque, suivant de Renzi (Naples 1857), communes à toutes les pharmacopées de l'Europe. Elles devaient cependant ne pas tarder à tomber dans l'oubli et ce n'est sans doute pas elles qu'employait le chirurgien écossais Abbot Bover, lorsqu'il disait vers 1400 « secandi ut possint sine dolore secari ». Snow en effet ne croit pas aux propriétés anesthésiques de ces éponges, car il fait remarquer justement que Théodoric lui-même parle beaucoup trop des moyens pour maintenir immobiles les patients pendant les opérations. Notons toutefois qu'il y a environ 35 ans Dauriol, de Toulouse, a cherché à ressusciter ces éponges, en préconisant pour l'anesthésie une éponge préparée avec le suc des plantes suivantes : hyosciamus niger, cicuta minor, datura stramonium, lactuca virosa, etc.

Principaux chirurgiens du moyen age. — Aumoyen âge ces éponges somnifères durent être peu employées, car les auteurs anciens ayant condamné l'emploi chirurgical des anesthésiques, les chirurgiens du moyen âge ne pouvaient avoir assez d'initiative pour méconnaître volontairement l'autorité de Galien.

Guy de Chauliac (xiv° siècle) se contente donc de modificr la formule de Théodoric en ajoutant le suc de la morelle (solanum nigrum), mais il blâme naturellement l'emploi de l'opium « ut non sentiatur incisio ».

Pietro Dell'Argelata, mort en 1423, ne fait également que citer la mandragore parmi les médicaments « sedantibus dolorem. »

Fallope, dans son ouvrage « de gangrœna et sphacelo », condamne l'administration des opiacés et des médicaments narcotiques, crainte de gangrène. Il ne conseille que la ligature des membres (1490).

Jean de Vigo qui vivait vers 1510 dit: « et à cause de cela quelques-uns recommandent d'engourdir le membre avant l'incision, par l'application d'un remède dans lequel entre l'opium et en faisant respirer une éponge où il y ait de l'opium pour que tout le corps puisse être porté au sommeil. Vous devez comprendre (révérence gardée) qu'ils entreprennent une besogne dangereuse. Car cette maladie (gangrène) résulte quelquefois d'un remède fait d'opium à ce qu'affirment les auteurs » (the whole worcke of that famous chirurgion maister John Vigo. IV lib., Ch. VII, p. 252, Londres 1586). En conséquence Jean de Vigo constate qu'on ne peut donner les narcotiques « sine eminenti periculo ». (Édition Lyon 1530.)

Maître Jehan Canappe (Le guidon en français, Lyon, 1533, p. 258) parle encore de l'éponge somnifère, mais il ne se montre pas non plus partisan de l'anesthésie, parce qu'il a entendu dire « que ceux qui prennent des médecines obdormitives encourent manie. »

Hierosme Fabrice d'Aquapendente (1537-1619) médecin de François I^{er}, ne conseille de recourir « aux stupéfactifs moyennant que ce soit avec prudence et modération ». Il choisit dans ce but la jusquiame, l'opium, la mandragore, la ciguë. « Nous pouvons, ajoute-t-il, mettre au même rang, selon l'opinion de Dioscoride, la belladonne, le suc de la laitue silvestre, le suc de pavot noir, la pierre de Memphis, le vin de mandragore et autres semblables. » Il craint toutefois que le médicament ne puisse agir sur les

nerfs profonds. « Cum neque vis medicamenti possit nervos profundos obstupefacere. »

Brasavola à Rome (4536) recommande d'employer les racines de mandragore bouillies dans du vin pour les douleurs les plus sévères et pour les amputations. « Il ne faut pas, dit-il, mépriser les feuilles de cette plante qui peuvent servir très bien. On peut aussi faire du vin de mandragore sans bouillir l'écorce des racines, si l'on a soin de prendre du vin doux et d'y ajouter un tiers de racine en poids. » Brasavola conservait aussi les fruits de cette plante pour les cas où l'on devait recourir à l'amputation ou à la cautérisation.

Cette écorce de racine de mandragore à laquelle Platearius attribuait entre autres la « virtutem soporiferam » entrait dans le requie de Myrepso, dans l'aurea alexandrina de Nicolas alexandrinus, dans les pastilles somnifères de Pierre d'Albano (4565). Elle passait même pour un poison déterminant un « somnum profundum » et contre lequel on donnait le vin généreux et la thériaque.

Jean Philippe Ingrassia, médecin à Naples, 1541, l'élève de Della Pietra, de Palerme, et de Manardo, de Ferrare, conseille de ne faire l'amputation d'une partie gangrenée qu'en repoussant tous les médicaments qui produisent de la stupeur, « ne pernicioso affectui veluti currenti equo calcaria adungamus. »

Le médecin milanais Cardan (1550) conseille pour chasser l'insomnie des « studiosi et des vieillards une pomme faite d'opium, de suc concentré de mandragore, vini fœce et zibeto, qui puisse déterminer un sommeil dulce et ubertum ».

Dans la Chirurgia magna (4569 ou 4568 selon Eloy)

nous trouvons cette phrase d'André Vesale : « Mais cette raison n'a pas plus de valeur, car lorsque la dou-leur est aussi intense il faudrait pour la calmer le sommeil de la mort : si en effet ces soporifiques sont faibles, ils n'ont pas d'action, si au contraire ils sont actifs, ils deviennent terriblement dangereux. » C'était l'ébauche du dilemme de Gream et de M. Pajot.

Guillaume Bulleyn, dans son « book of simples » (Londres, 1552), raconte que les chirurgiens se servent du suc exprimé de la mandragore pour faire sans douleur l'opération de la pierre « this bringeth slepe and casteth men into a trans on a terrible dream until he be cutte of the stone ».

Jean Fragoso, de Tolède, chirurgien de Philippe II, roi d'Espagne, condamne aussi les narcotiques, crainte de la gangrène.

Ambroise Paré lui-même ne recommande que la ligature des membres qui empêche, par sa grande compression, « l'esprit animal qui donne sentiment par les nerfs à la partie ». De son temps, l'emploi de la mandragore est déjà presque tombé dans l'oubli.

A mesure que le rôle de la mandragore dans la thérapeutique chirurgicale diminue, celui de l'opium comme anesthésique devient plus important. Le laudanum est décrit par Paracelse, Crollius, Quercitanus, Helmont, etc. Frambesarius et Jean Hesius calment les douleurs de l'estomac en provoquant le sommeil par l'opium. Horstius (1578-1636) (1) (Op.,

⁽¹⁾ Horstius donne aussi la formule de ce qu'il appelle le laudanum opiatum cum magisteriis. C'était un laudanum composé entre autres de « oleum vitroli, extrait de crocus, maga

t. II, p. 482) conseille les opiacés dans un grand nombre d'affections douloureuses et « in magnis operationibus chirurgicis ». Au contraire, Montanus (1498-1551), d'après Samuel Schonborn (Manuel Pr. Méd., 99), pense que les narcotiques sont très nuisibles pour l'estomac. Jacob Primirosus se montre également l'adversaire de ces médicaments.

Neucranz croit, pour éviter les reproches faits aux opiacés, qu'il faut donner ces médicaments dans l'insomnie, sous forme de laudanum (Med. de purpura, p. 462).

Guillaume Fabrice, de Hilden (1560-1634), en donnant l'anatomie curieuse du mus alpinus (Allem.:
Murmel Thierlein), constate que la graisse de cet
animal jouit de propriétés remarquables. « Si on l'applique, dit-il, sur la plante des pieds, elle peut produire le sommeil. Elle est vendue par les Agyrtis,
mais souvent falsifiée. Ces gens-là, pour calmer toute
douleur, vendent aussi une huile de jusquiame, qui
ne laisse pas d'être d'un emploi dangereux. » (Camerarius in historia hyosciami.)

Wolfgang Höfer (1675) remarque que plusieurs personnes auxquelles il donne des anodins pour calmer les douleurs hépatiques refusent les narcotiques parce que ces médicaments ne suppriment pas la

perlarum » et dont la dose maxima était de 8 grains. Ce laudanum qu'il ne faut pas confondre avec le laudanum impérial (opium dissous dans du vinaigre distillé et dans quelques gouttes d'esprit de vitriol (éther)) devait détrôner avec raison, suivant Sennert, un certain nombre de préparations narcotiques jusqu'alors usitées : Philonium romanum, persicum, tarsense. tryphera magna, etc., d'un emploi moins commode. cause des douleurs, mais produisent seulement de la stupeur. (Hercules medicus, p. 306.)

C'est pour cette raison sans doute que Daniel Sennert condamne leur emploi. Les chirurgiens italiens de la fin du xvi° siècle et du commencement du xvi° sont tous de cette avis. Bartolomeo Maggi, de Bologne, François Piazzoni, Picetti, de Cortone, Pierre Rossi (4586), ne recommandent que la ligature des membres, qui, comme le dit le Milanais Ferrara Gabriel, de la Confrérie de Saint-Jean-de-Dieu, a la propriété d' « addormentare la carne ». Quant à Botalli, il guillotine littéralement les membres pour supprimer la douleur.

Enfin, Christian Schumassin, à Nuremberg, en 1691, va même jusqu'à dire : « Pour supprimer ces douleurs de l'amputation, quelques chirurgiens vulgaires et ignares emploient les opiacés pour produire un « sommeil » (schlaf trunk), ce qui, dans ce cas, semble tout à fait inconsultum.

Légendes. — Ainsi, presque tous les grands chirurgiens du moyen âge étaient d'avis de rejeter l'emploi des anesthésiques dans les opérations. Cette condamnation officielle de l'anesthésie eut pour résultat de la faire tomber dans les mains des charlatans. La crédulité, la superstition, l'amour du merveilleux, qui caractérisent cette époque, imprimèrent à l'histoire de l'anesthésie un certain cachet mystique. Il semble que les paroles de J.-B. Porta « hæc omnia solemni medico clara, impio obscura » puissent s'appliquer parfaitement à certaines notions vagues tenant du merveilleux et dont le fondement devait être la connaissance plus ou moins empirique de l'anesthésie.

Il est probable d'ailleurs, comme le constate Leymann, que les alchimistes connaissaient les propriétés anesthésiques de l'alcool et de l'éther.

C'est ainsi que l'histoire des Avares nous représente le Vieux de la Montagne, prince des assassins, administrant à ses partisans des breuvages qui les plongeaient dans un sommeil où, grâce à des rêves voluptueux, ils croyaient voir les joies promises de la vie future.

L'histoire de l'inquisition nous en fournit un autre exemple. Au milieu des persécutions religieuses, à cette époque où l'inquisition couvrait de ses bûchers une partie de l'Europe, les inquisiteurs qui assistaient aux souffrances des accusés, que l'on torturait pour leur faire avouer quelque crime plus ou moins imaginaire, furent souvent étonnés de voir des patients supporter sans plainte la question ordinaire ou la question extraordinaire. Pour eux c'était une nouvelle preuve de l'hérésie de leurs victimes et c'était le « maleficium taciturnitatis » dû à l'intervention du diable lui-même. Au xivo siècle, Nicolas Eymeric, grand inquisiteur d'Aragon, de l'ordre des frères prêcheurs, dans son Directorium inquisitorium (Venise, 1607), dit : « Quelques-uns sont ensorcelés (maleficiati); au milieu des tortures, ils se servent de sortilèges. Ils préfèrent la mort au moindre aveu. Il semble qu'ils soient insensibles. » Hippolyte Marsigli, de Bologne, en 1524, et François Pegna, en 1578, signalent le même fait. Les raffinements de tortures étaient si nombreux qu'il semble en effet difficile que de malheureuses victimes aient eu le courage de les supporter sans plainte. Aussi beaucoup n'y virent-ils

que l'intervention du diable. Jean Bodin (cité par Corradi), esprit fort du xv° siècle, croit que l'insensibilité des sorciers est un effet de la puissance diabolique. Le jésuite G. Schott avoue la même croyance lorsqu'il dit, en 1667 : « Quant au sommeil profond et diurne, il n'est pas douteux que le démon ne puisse le produire, bien que les hommes puissent aussi le déterminer par des médicaments narcotiques. » Cette dernière opinion fut partagée par quelques esprits sérieux. Paul Grillando (1584), se basant sur Albert le Grand, croit que cette insensibilité est due à la « mentes lapis ». Aussi, Savonarole (1561) craint-il de faire connaître la recette de sa puissante eau somnifère, car il redoute que l'on en fasse un mauvais usage. Il ne l'apprend qu'aux personnes « conscientiâ graves ». Cardan n'exprime pas les mêmes craintes et il n'hésite pas à donner la recette de son onguent, composé de la graisse du cadavre d'un petit garçon, de suc de persil, d'aconit, de cinq-feuilles et de suie.

Magia naturalis. Il décrit la préparation et l'administration de certaines substances volatiles qui doivent être renfermées dans des flacons de plomb hermétiquement scellés pour conserver leurs vertus. Les effets produits par leur inhalation paraissent ressembler à ceux de l'éther. Il constate que les médicaments soporifiques sont en grand estime chez les médecins et cherche les moyens de faire prendre ces médicaments pendant le sommeil. Dans une de ses recettes somnifères entrent le sang de chauve-souris et le solanum somniferum. Dans son VIIIe livre de sa Magie naturelle (1608), nous trouvons plusieurs autres re-

cettes, entre autres une pomme somnifère faite avec la mandragore et l'opium, dont l'odeur suffisait pour plonger dans un profond sommeil et un « suffumigio » qui produisait un sommeil effrayant. On mettait pour cela dans une vase de plomb, parfaitement clos, de l'opium, de la mandragore, du suc de ciguë et moitié de jusquiame, et on avait la quintessence des meilleurs soporifiques. Après avoir laissé fermenter, on approchait ce mélange des narines de la personne qui dormait et on la plongeait ainsi dans un sommeil dont on avait toutes les peines du monde à la retirer. Au réveil, aucune lourdeur de tête, aucun soupçon de la ruse. Enfin, Jean Wier, dans son livre De naturalibus pharmacis somniferis (1660), a écrit un chapitre sur les moyens naturels dont les sorciers se servaient (par la bouche ou sur la peau) pour se procurer le sommeil ou les illusions du Sabath. Pour Bacon c'étaient des onguents qui n'étaient somnifères que parce qu'ils étaient opiacés.

Quel que tût le moyen employé, il semble évident que les victimes de l'inquisition devaient puiser autre part que dans leur courage l'énergie suffisante pour résister aux tortures les plus terribles. Aussi, en 1583, voyons-nous Tabourot, avocat du roi, à Dijon, regarder la torture comme inutile « à cause des receptes que leurs vendent les geôliers et qu'ont aujourd'hui quasi tous les prisonniers et puis feignent que leurs prières et oraisons les ont exemptés de ce mal ». Pour éviter cette insensibilité, on prenait contre ces malheureux toutes sortes de précautions. On les dépouillait de tous leurs vêtements, même de leurs chemises; on les examinait partout, on les lavait à l'eau chaude, on

leur râclait la peau, on inspectait leur nourriture, on vidait leurs intestins au moyen de lavements, on les empêchait de prier à voix basse. On cherchait, en un mot, par tous les moyens possibles, à supprimer les substances narcotiques et à écarter les sortilèges qui pouvaient rendre les accusés insensibles, et malgré cela l'on voyait des accusés dormir pendant la torture et ne rien sentir; « élevés sur l'échelle de torture, ils dormaient exactement comme s'ils reposaient sur un doux lit. » Cette action anesthésique était si manifeste que Cardan n'hésite pas à l'attribuer à quelque narcotique puissant,

Il existe d'autres exemples de la connaissance de substances anesthésiques au moyen âge. C'est ainsi que Gassendi nous raconte qu'un petit enfant, ayant été frotté avec une certaine graisse, s'endormit profondément. A son reveil, il raconta qu'il avait vu des choses merveilleuses. Gaspard Schott parle d'une chandelle magique dont la fumée endormait, et Corradi rapporte à ce propos que l'on a attribué la mort du pape Clément VII à la fumée d'une torche empoisonnée.

Un autre fait eurieux, c'est de voir revivre au moyen âge une partie des superstitions que l'antiquité professait à l'égard de la mandragore. Il semble que ces superstitions se soient transmises par l'intermédiaire des Arabes. Quoi qu'il en soit, nous retrouvons au moyen âge la mandragore avec toutes les propriétés que lui attribuaient les anciens. Antonius Brasavola (Rome, 1536), Matthioli (Venise, 1559), et bien d'autres, nous racontent qu'à cette époque l'on vendait fort cher des racines de mandra-

gore taillées en homunculi. Elles jouissaient de la propriété de rendre fécondes les femmes stériles. Peut-être pouvait-on retrouver dans cette croyance un vestige d'erreurs médicales, car dans un livre attribué à Galien, nous trouvons une potion à la mandragore « ut mulier concipiat ». Ducange dans son glossaire nous dit à ce sujet : « Madagoires que maintes sottes gens gardoient en lieux repos et avoient si grande foi en celle ordure, que pour vrai ils croyoi nt fermement que tant comme ils l'avoient, mais qu'il fust bien nettement en beaux drapeaux de soye ou de lin enveloppé, que jamais jor de leurs vies ne seroient pauvres. » Outre ses propriétés contre la stérilité, la mandragore pouvait aussi diminuer l'ardeur des débauchés, ou rendre amoureux à volonté (ad venerem promovendam), telle était du moins l'action de la mandragore sur l'éléphant, d'après Vincent de Beauvais. L'on racontait aussi que la racine de mandragore poussait des cris lorsqu'on l'arrachait, et pour cela on l'attachait à la queue d'un chien. La mandragore, l'alraunen wurtzen des Allemands, faisait partie, d'après Gleditsch, de toutes les opérations mystérieuses et absurdes, connues sous le nom d'alraunique. On la taillait en forme humaine et l'on habillait cette poupée avec l'enveloppe d'un fœtus humain. Ces superstitions survécurent longtemps aux tentatives d'anesthésie faites avec cette plante : De nos jours encore, l'on peut voir, chez des charlatans, de ces racines à forme humaine, et même chez un herboriste situé en face de la porte d'un des grands hôpitaux de Paris. Ce qui prouve une fois de plus la vérité des paroles de Gleditsch : « Le penchant du peuple pour le merveilleux et son imbécile crédulité ne permettent pas d'espérer que le progrès des lumières et la saine philosophie triomphent parfaitement de ces chimères. »

Ce qui d'ailleurs pouvait contribuer à entretenir ces erreurs sur la mandragore, et en même temps à perpétuer l'idée de l'anesthésie, c'était l'imagination des poètes et des romanciers. Shakespeare, par exemple, parle en plusieurs endroits de l'anesthésie. Il dit, par exemple: « Ni le pavot, ni la mandragore, ni tous les sirops somnifères du monde, ne pourront te plonger dans un tel sommeil. » - Dans Roméo et Juliette, le père Lorenzo, l'un des plus grands distillateurs de son temps, dit à Juliette en lui remettant un breuvage mystérieux : « Tes paupières s'abaisseront comme à l'instant où la mort ferme les yeux à la lumière. Chaque partie de ton corps privée du principe qui l'anime paraîtra roide, inflexible et froide comme dans le trépas. Tu resteras 42 heures sous cette image d'une mort parfaite. Ce temps passé, tu te réveilleras comme d'un sommeil agréable. » Le même Lorenzo ajoute après la mort de Roméo : « Moi usant des secrets de mon art, je lui donnai un breuvage assoupissant, il a répandu sur elle une image parfaite de la mort. » Cette idée de breuvage narcotique se retrouve aussi dans Cymbeline. « Mais il n'y a aucun danger dans la mort apparente que donnent ces préparations. Elles ne font qu'assoupir, engourdir les sens, suspendre pour un temps les esprits, qui après renaissent plus frais et plus actifs. » Au dernier acte de la même pièce, Cornélius ajoute : « Je composai pour elle certaine liqueur, qui, étant prise, suspendait

pour l'instant toutes les facultés de la vie. Mais quelque temps après toutes les puissances de la nature reprenaient leurs fonctions. »

Dans la duchesse de Malfoy par Webster, nous trouvons encore le vers suivant : « Sers moi comme la mandragore, afin que je puisse dormir. » Dans la vieille nouvelle Welsh Mabinogion, nous voyons Rhun, pour éviter toute douleur, prendre une certaine poudre, qui mise dans du vin assoupit profondément. En 1657, Middleton, dans sa tragédie Women beware women, disait : » j'imiterais la pitié des vieux chirurgiens dans leur amputation. Ils y montraient leur art en retranchant la partie malade, après avoir endormi le patient. » Dans la nuit 290 des Mille et une Nuit, le calife Aaroun al Raschid endort Hassan « le dormeur éveillé » au moyen d'une poudre, qui le plonge dans un assoupissement si profond que la tête lui tombe presque sur les genoux, et il le réveille en approchant de son nez une petite éponge trempée dans du vinaigre.

Corradi nous rapporte encore à ce sujet un certain nombre de citations de littérateurs italiens du moyen âge. Dans « La novella della giornata del Pecorone par Giovanni le Florentin, nous retrouvons l'emploi d'un vin « in quale era lavorato per far dormire ». Giannoza Saraceni (dans Il novellino di masuccio salernitano in toscana favella ridotto, Lucques, 1765), pour fuir de chez son père, qui veut la marier de force, boit « un acqua mirabile », que lui donne un certain frère Agostinien et qui la tient trois jours sans apparence de vie. Dans Grasso Legnajuolo nous voyons un certain burlesque Brunelleschi, qui donne un breuvage

capable d'empêcher de sentir « il piu piccolo dolore ».

Mais malgré les poètes, les romanciers et les charlatans de toutes espèces, vers la fin du moyen âge l'anesthésie était rejetée du domaine chirurgical, les maîtres l'avaient condamnée, et les élèves s'étaient inclinés devant leur autorité. Seules les erreurs propagées sur la mandragore persistaient encore lorsque l'huile douce de vitriol, l'éther, pénétra dans la thérapeutique. Elle devait bientôt réaliser l'idée exprimée par Mark Akesios dans une lettre à Hermann Boerhave et rappelée par Simpson : « Les expériences multipliées pour prévenir la douleur dans les opérations chirurgicales, preuve si agréable de l'humanité de leur auteur, seront certainement, dans la suite des temps, couronnées de succès. »

Paris. - Typographie A. DAVY, rue Madame, 52, et rue Corneille, 3.

